



École normale supérieure de Lyon

Contrat d'objectifs, de moyens et de performance 2025-2027

Projet COMPR

« Signature de l'établissement »

S'inscrivant dans la tradition des Écoles Normales Supérieures françaises, l'ENS de Lyon est **une grande école universitaire**, formant des étudiants de haut niveau par la recherche. **Pluridisciplinaire** par vocation, fortement soutenue par les organismes nationaux de recherche, reconnue à l'international comme une **école intensive de recherche** de petite taille, elle est un creuset pour **la création, la transmission et la diffusion des connaissances**.

L'ENS de Lyon, un diplôme, des valeurs, un rôle sociétal.

Née en 2010 du rapprochement des sciences exactes, des lettres et des sciences humaines et sociales, arrivées à Lyon respectivement en 1987 et 2000, puis de l'intégration de l'Institut français de l'Éducation en 2011, l'ENS de Lyon réalise ses missions dans un périmètre aujourd'hui stabilisé. Sa vie académique se déroule dans des conditions d'études et de travail singulières, caractérisées par une forte proximité entre formation et recherche, des échanges entre disciplines, des parcours personnalisés et un haut niveau de compétences et équipements. Le contenu de la scolarité normalienne a été formalisé dans le **diplôme de l'ENS de Lyon**, valant grade de master. Les étudiants, qu'ils soient recrutés par voie de concours ou sur dossier, peuvent l'obtenir après 4 ans d'une formation complète. La plupart d'entre eux s'engagent ensuite, à l'ENS de Lyon, ailleurs en France, ou à l'international, dans une formation doctorale, puis s'orientent vers une carrière académique comme enseignants, enseignants-chercheurs ou chercheurs. Ils peuvent aussi rejoindre la haute fonction publique ou le secteur privé. Ainsi, les diplômés de l'ENS de Lyon occupent des positions à très fortes retombées sociétales et permettent de disséminer largement les connaissances et valeurs acquises au cours de leur formation à l'école. Forte de 12 départements d'enseignement et une trentaine de structures de recherche en sciences exactes et expérimentales, sciences humaines et sociales, lettres et arts, et dotée d'une expertise forte en éducation, l'ENS de Lyon accueille près de 2400 étudiants, plus de 700 enseignants, enseignants-chercheurs et chercheurs dont environ 50% en provenance d'organismes de recherche, ainsi que 700 personnels administratifs, techniques, agents de bibliothèques et soutien à la formation et à la recherche. Près de 70 nationalités se côtoient sur le campus, démontrant l'importance de **l'international** au sein de l'école et son ouverture.

L'ouverture sociale et la diversité.

L'ENS de Lyon souhaite s'engager plus avant dans une politique **d'ouverture sociale et territoriale** afin de diversifier son recrutement et permettre une meilleure mixité sociale dans ses formations. Cette démarche se fait en synergie avec les trois autres ENS (Rennes, Paris-Saclay et PSL) qui ont co-organisé en juin 2024 un colloque des ENS sur le thème de **l'égalité des chances et de la diversité**. Le constat de la recherche est que les dispositifs d'ouverture mis en place par les grandes écoles ces dernières décennies n'ont pas atteint leurs objectifs. Il reste nécessaire d'œuvrer pour une meilleure mixité dans les recrutements, à la fois sur les critères sociaux mais aussi territoriaux, voire de genre dans certaines disciplines fortement mathématisées. Il s'agit de déjouer autant que possible certaines formes de déterminisme, et de permettre à chacune et chacun d'accéder aux responsabilités sociales en fonction de son mérite. Ce n'est pas seulement un enjeu d'équité ; il en va de l'efficacité de la recherche, de la formation, et de notre légitimité. Nous souhaitons travailler sur les modes de recrutement afin de mieux prendre en compte les déterminants sociaux, géographiques et genrés des candidates et candidats, ainsi que la diversité académique. Au-delà de permettre une meilleure mixité, il est indispensable de garantir une **égalité de chances de succès** et des **conditions équitables d'études** quel que soit le mode de recrutement et le statut de l'étudiant (élève fonctionnaire stagiaire ou étudiant recruté sur dossier). L'enjeu sera ici d'assurer le financement d'allocations permettant de garantir une **meilleure inclusion** des différents profils d'élèves et étudiants. Parmi les actions envisagées, un engagement sur un observatoire des diversités dans les ENS, le développement du mécénat et la mise en place d'une fondation seront des priorités.

Une recherche pluridisciplinaire performante.

L'ENS de Lyon s'appuie sur une recherche de pointe. Pour la quatrième année consécutive, les liens nourris entre ses laboratoires de recherche et les organismes nationaux de recherche (ONR) la placent au classement de Shanghai en première position parmi les établissements français sur la qualité de la recherche (indicateur PCP, -Per Capita Performance- mesure de la performance recherche). L'ENS de Lyon est fortement investie, avec ses partenaires des ONR, dans le développement de **recherches disciplinaires de premier plan**. Cet effort sera complété par la mise en place de structures transversales de recherche dont l'objectif sera de produire des recherches axées sur les enjeux transversaux aux départements de formation. La transition écologique est un des thèmes à très fort enjeu sociétal au cœur des priorités de l'école pour lequel la large **transdisciplinarité** est un atout majeur.

La Qualité de Vie au Travail et la Qualité de Vie Étudiante, une condition pour être performant.

La prévention des risques psycho-sociaux en faveur de la qualité de vie au travail, l'amélioration de nos pratiques en matière de recrutement et de conditions de travail, la politique de réduction des inégalités femmes-hommes, l'inclusion sont au centre des préoccupations. L'élaboration d'un baromètre social et de vie étudiante sont des objectifs majeurs permettant de mettre en place des indicateurs fiables. La mise en œuvre des actions HRS4R est proposée afin de favoriser l'environnement de travail des personnels. L'ENS de Lyon s'est engagée dans une démarche d'amélioration de la QVE, notamment à travers une politique d'amélioration des logements et de la vie des étudiantes et étudiants (reconstruction de résidence en partenariat avec le CROUS, création d'un centre de santé étudiante).

La Transition écologique.

Les enjeux environnementaux, et notamment ceux du changement climatique et de l'effondrement de la biodiversité, font partie des sujets incontournables qui poussent l'ENS de Lyon à engager des transformations pour y répondre. **La transversalité de ces enjeux**, qui s'incarnent tant dans la formation des étudiants et des personnels, dans les projets et les pratiques de recherche, que dans le fonctionnement courant des services administratifs, comporte un fort potentiel d'attractivité pour les étudiants mais aussi pour les enseignants-chercheurs et les personnels. L'objectif de l'ENS de Lyon est donc de **renforcer ses actions de transition écologique à tous les niveaux et dans toutes les activités**. Les initiatives déjà mises en place depuis 2020, à savoir la réalisation de deux bilans carbone sur les années 2019 et 2021, la constitution d'une mission transition écologique ainsi que la mise en place de plusieurs groupes de travail. Pour cela, l'inscription dans la **démarche de labellisation DD&RS**, dont la construction d'un **Schéma Directeur DD&RSE** constituera un point d'étape important, permettra de consolider les acquis, et de lancer de nouveaux projets. L'ENS de Lyon mène également un travail important de coordination et mène des projets communs de transition écologique via la COMUE Université de Lyon-Saint-Etienne, au sein du réseau des référents transition écologique des établissements du site et des Directions Régionales des ONR.

Un site académique riche, un rôle central.

Membre fondateur de la ComUE, l'ENS de Lyon prend une part importante à la **structuration du site Lyon-Saint-Étienne**. Elle a contribué à l'obtention de 11 Labex et 3 Equipex. En 2013, elle a également participé à la création du Collège des Hautes Études Lyon Sciences (CHELS). Sa stratégie de pluridisciplinarité académique, qu'elle entend développer sur quelques questions thématiques majeures pour notre société, lui permettra de contribuer aux nouveaux projets du site, en renforçant leur rayonnement national et international. L'ENS de Lyon est activement impliquée dans les réflexions sur les nouvelles dynamiques de structuration académique du site dans le contexte post-Idex et dans la perspective de la fin des Labex. Ainsi, un projet impliquant les établissements de la ComUE est actuellement en cours d'élaboration. Il doit permettre de renforcer les synergies scientifiques, de tirer pleinement partie de la richesse du site, de mieux le positionner dans les grandes stratégies nationales et de gagner en lisibilité. Cette structuration prendra une forme matricielle et reposera d'une part sur la construction d'objets disciplinaires (les écoles graduées) et d'autre part sur le déploiement d'objets thématiques pluridisciplinaires autour de grands enjeux de société, à l'image de Shape-Med dans le domaine de la santé, permettant de caractériser le site (sa signature). Les écoles graduées regrouperont masters, écoles doctorales et unités de recherche d'une même discipline ou d'un même ensemble disciplinaire en vue de favoriser l'émergence d'une stratégie partagée dans le domaine de la recherche et de la formation à la recherche.

Des objectifs ambitieux, pour le bien de toutes et tous.

L'ENS de Lyon a pour objectifs de maintenir son niveau de formation et de recherche pluridisciplinaire, de s'ouvrir de façon plus large en termes de recrutement et de diversité, d'améliorer le pilotage pluriannuel et de simplifier son organisation ainsi que son fonctionnement interne, de renforcer son assise budgétaire en diversifiant ses sources de financement, tout en mettant en œuvre ses engagements forts en matière de responsabilité sociétale et environnementale, pour le bien-être de tous, au sein de ses communautés comme en termes d'impact sur la société.

Principal enjeu ou principale difficulté à laquelle l'établissement doit faire face dans les 3 prochaines années.

Dans un contexte complexe, assurer la soutenabilité financière de l'établissement est une priorité afin de maintenir son niveau de performance à la fois en formation et en recherche. Plusieurs hausses récurrentes impactent le budget : augmentation des coûts de l'énergie, mesures salariales, glissement vieillesse technicité (GVT), augmentation des

surfaces immobilières, mise en œuvre du concours d'entrée. La trajectoire budgétaire de l'établissement est en conséquence préoccupante. Le développement de tableaux de bord pluriannuels et celui d'une réelle comptabilité analytique permettront de mieux estimer le coût de l'ensemble des activités. Un plan pluriannuel global d'entretien et de rénovation (GER) est indispensable sur l'ensemble du bâti non couvert par le contrat de partenariat actuel (dont Bibliothèque Diderot de Lyon et Résidence étudiante Bonnamour). Ce pilotage efficient des missions confiées à l'École passera également par une politique des ressources humaines adaptée qui permettra notamment de simplifier l'organisation et le fonctionnement de l'École, aboutira à l'élaboration d'un schéma directeur des ressources humaines et à la création d'une cellule d'aide au pilotage. Poursuivre les projets de modernisation de nos systèmes d'information (SI) est essentiel dans un mouvement qui s'accompagne de la rénovation continue des SI et d'une amélioration de la sécurité informatique tout en les inscrivant dans une démarche globale et transversale autour du numérique.

Politiques ministérielles

Pilotage de l'offre de formation

Objectif 1 : Une formation exigeante par la recherche ouverte à la diversité des profils étudiants et tournée vers l'évolution des débouchés

Focus : l'essentiel de l'objectif « Pilotage de l'offre de formation »

Conformément aux missions qui lui sont confiées par l'État par décret, l'ENS de Lyon offre « une formation d'excellence à des élèves et à des étudiants se destinant aux différents métiers de l'enseignement et de la recherche dans l'espace européen de l'enseignement supérieur et de la recherche » et concourt « à la formation, par la recherche, des cadres supérieurs de l'administration et des entreprises françaises et européennes ». Le diplôme de l'ENS de Lyon, de grade master, permet ainsi de décrire l'exigence de la formation normalienne par la recherche. Il s'appuie sur une symbiose entre les départements d'enseignement et les laboratoires de recherche, ce qui garantit un environnement scientifique de très haut niveau. Il reconnaît une formation approfondie par la recherche comprenant la validation d'un diplôme national de master, une expérience internationale, une valorisation de la pluridisciplinarité au travers d'un accompagnement individualisé du parcours normalien.

Dans le cadre de la formation, décrit par le diplôme de l'ENS de Lyon, le pilotage de l'offre se décline en trois objectifs majeurs :

- Objectif 1A : Diversifier le recrutement étudiant par la promotion de la mixité de genre et de la diversité académique, sociale et géographique
- Objectif 1B : Renforcer une formation par la recherche ouverte sur les grands enjeux scientifiques et sociétaux avec une visée pluridisciplinaire
- Objectif 1C : Développer un pôle carrières pour favoriser le pilotage des formations

Éléments de diagnostic :

Diagnostic 1 : capacité de pilotage de l'offre de formation

Le pilotage de la formation s'appuie sur plusieurs indicateurs dont la réussite étudiante et l'insertion professionnelle (voir diagnostic 4)

Le taux de réussite dans les formations diplômantes :

- en master : il est de 81% pour la réussite du master en 2 ans et de 88% pour la réussite du master en 3 ans.
- Pour le diplôme de l'ENS de Lyon : 90.5 et 90.7% sur les deux dernières sessions 2022 et 2023.
- Pour le CPES : 95% des étudiants passent dans l'année supérieure

La réussite au concours de l'agrégation : elle dépasse 70% chaque année. En 2023, 14 séries d'agrégation étaient préparées, et l'école a compté 7 majors nationaux sur les 14.

Les débouchés en thèse : 70% des normaliennes et normaliens obtiennent un contrat doctoral à la sortie de l'ENS de Lyon.

La soutenabilité de la formation par la recherche dispensée s'appuie sur :

- Un lien très étroit avec les ONR au travers de laboratoires en co-tutelle (20 UMR, 5 UAR et 9 plateformes techniques) dans tous les domaines de la formation,
- Des débouchés en recherche via de nombreux contrats doctoraux (Contrats Doctoraux Spécifiques pour Normaliens, Contrats Doctoraux Ordinaires établissement ou sur ressources propres), un accord de cofinancement de thèses est en préparation avec l'INRIA,
- Des financements sur projets tournés vers la formation : 2 EUR (H2O'Lyon et EID@Lyon), 1 institut de convergence, 1 AMI CMA (QuantEduFrance), SFRI Graduate+, participation à ShapeMed@Lyon,
- Des labellisations en lien avec la formation : HRS4R, Bienvenue en France,
- Un accompagnement individualisé par tutorat des étudiants par 700 enseignants, enseignants-chercheurs et chercheurs des ONR, professeurs invités internationaux,
- De l'innovation pédagogique par un service dédié, l'Institut français de l'Éducation, la MMI (maison des mathématiques et de l'informatique),
- Deux campus où s'imbriquent espaces de formation et espaces de recherche. Un espace dédié au CPES a été entièrement aménagé pour la rentrée 2023.

Diagnostic 2 : démographie étudiante

L'école compte 2400 étudiants (doctorants compris). La promotion annuelle entrante se compose de 226 élèves fonctionnaires stagiaires admis sur concours et 160 normaliens-étudiants admis sur dossier, pour 4 ans de scolarité. Elle accueille aussi des étudiants internationaux et des auditeurs de master. Le diplôme de l'ENS permet d'ouvrir le recrutement étudiant sur dossier pour attirer vers la recherche les meilleurs profils. Cette ouverture s'est accompagnée d'un accroissement des effectifs accueillis : à la rentrée 2023, l'effectif de normaliens étudiants a été augmenté de 20% afin de favoriser cette ouverture et représente 42% de l'effectif total de normaliens accueillis. L'établissement souhaite désormais pouvoir financer les normaliens étudiants selon une politique ciblée de recrutement (objectif 1A).

Diagnostic 3 : pilotage des formations

L'ENS de Lyon est un établissement pluridisciplinaire. La formation par la recherche est effectuée au sein de 12 départements couvrant les sciences exactes et expérimentales ainsi que les lettres, langues, sciences humaines et sociales. La petite taille de l'établissement permet un pilotage réactif au plus près des composantes au travers d'un conseil mensuel réunissant les directeurs de département, les services supports et le ou la vice-présidente étudiants du CEVE. La réorganisation projetée des services comprend une recomposition du service la vie étudiante qui renforcerait son pôle alumni en pôle carrières (objectif 1B). La mise en place attendue d'écoles graduées disciplinaires ou thématiques permettra de renforcer le lien formation et recherche pour la continuité master-doctorat en associant départements de formation et unités de recherche.

Diagnostic 4 : analyse des Quadrants, de la réussite étudiante et de l'insertion professionnelle

L'insertion des étudiants de l'ENS de Lyon est excellente et congruente avec les différentes missions qui lui sont confiées. Les débouchés sont majoritairement dans la fonction publique (enseignement supérieur, la recherche mais également la diplomatie, la haute fonction publique, entreprises publiques) ainsi que dans le secteur privé (encadrement, recherche et développement...), et le secteur culturel.

Description de l'objectif Objectif 1A : diversifier le recrutement étudiant par la promotion de la mixité de genre et la diversité académique, sociale et géographique

Depuis 2016, le diplôme de l'ENS de Lyon constitue un levier de l'ouverture du recrutement étudiant en permettant à des normaliens-étudiants de rejoindre sur dossier le cursus de formation de l'École au même titre que les élèves admis sur concours. Un colloque inter-ENS sur « l'égalité des chances, les diversités, l'ouverture » en juin 2024 a permis de documenter le manque d'élargissement du vivier tant du point de vue social, académique que géographique ainsi que

le déséquilibre dans la parité entre lettres et sciences, tout en dressant des pistes d'amélioration. Afin de diversifier davantage son recrutement, l'ENS de Lyon se fixe plusieurs objectifs dans les trois prochaines années :

- **Diversifier les modes de recrutement des étudiants admis hors concours** : les CPGE constituent le bassin de recrutement majeur de l'ENS de Lyon. L'établissement souhaite ouvrir le recrutement étudiant à d'autres profils en termes de provenance géographique (international, régional, urbain/rural), académique (université, IUT...) et social (CSP des parents, niveau de bourse) en travaillant sur les modes d'admission (2d concours, admission sur dossier) et la publicisation de son offre spécifique de formation auprès de nouveaux viviers d'étudiants (Journées portes ouvertes, salons et forums).
- **Ouvrir des allocations d'attractivité pour les étudiantes en informatique et en mathématiques** afin d'augmenter la part des femmes dans ces disciplines : l'ouverture progressive de 4 allocations par an sur la durée du présent contrat est souhaitée. Cette action pourra s'appuyer sur un financement à développer par le mécénat ou sur ressources propres. Le financement de bourses d'études pour garantir une meilleure inclusion, quelle que soit la diversité des profils initiaux, reste un objectif clé.
- **Garantir des conditions équitables d'accès et de succès des études à l'ENS de Lyon** : l'ouverture du recrutement à la diversité des profils étudiants nécessite de renforcer des mesures d'accompagnement individualisées : le tutorat par les pairs (entre étudiants), l'attention accrue aux conditions d'environnement des études (logement, aide sociale, QVE : voir objectif 4 infra). La mise en place d'un observatoire des diversités commun aux ENS pour l'appui au diagnostic et à l'aide à la décision permettra le suivi des dispositifs de promotion de la mixité de genre et des diversités développés dans les ENS par parangonnage et diffusion des bonnes pratiques. A l'ENS de Lyon, il peut s'appuyer sur l'IFE et le LLE (laboratoire de l'éducation, UAR).

Objectif 1B : renforcer une formation par la recherche ouverte sur les grands enjeux scientifiques et sociétaux dans une approche pluridisciplinaire

- **Développer la pluridisciplinarité par la labellisation de 3 parcours de formation spécifique autour de la transition écologique, de l'intelligence artificielle et de la science avec et pour la société (SAPS)** pour une identification des débouchés professionnels dans ces domaines d'avenir dans le diplôme de l'ENS de Lyon.
 - **Rendre davantage présente et visible la transition écologique dans la formation** : reconnaissance d'un label transition écologique qui met en valeur un parcours étudiant renforcé dans ce domaine, introduire un socle commun sur la transition écologique, achever la déclinaison des objectifs TEDS dans les 3 années du CPES sciences et société, ouverture d'un DIE Grandes transitions dans le cadre du CHELS (rentrée 2025)
- Développer un programme de Master-doctorat intégré (« PhD track ») pour étudiants internationaux** : Le programme de bourses d'excellence Ampère constitue un outil efficace pour attirer d'excellents étudiants internationaux en Master mais pas suffisant pour conserver en thèse les meilleurs éléments (faible taux de transformation de masters en doctorat, car les étudiantes et étudiants se voient proposer des thèses à l'étranger, très tôt dans l'année de M2). Il importe donc de sécuriser les parcours des meilleurs lauréats des bourses Ampère en leur proposant dès leur entrée à l'ENS de Lyon des perspectives de poursuite en doctorat, par le financement d'un volant de contrats doctoraux attribuables dans le cadre d'une continuité Master-PhD. Un nombre annuel raisonnable pour un programme attractif à l'international pourrait se situer autour de 5 thèses financées par an (soit 25% du vivier d'étudiants Ampère).

Objectif 1C : développer un pôle carrières pour favoriser le pilotage des formations

Ce pôle carrières permettra d'accompagner les projets de professionnalisation des étudiants et de construire une vision renforcée des débouchés. Un renforcement du lien entre alumni et étudiants en cours de cursus est attendu afin de permettre de croiser des parcours et des vocations professionnelles. Il s'agit plus particulièrement d'être en adéquation avec les demandes et attentes de nos étudiants sur ce volet, en particulier lors de leur choix de projet de formation, de mobilités dans le cadre de stages, de terrain, en France et à l'étranger. La mise en place de réseaux et de connexions entre les membres de la communauté ENS sera indispensable pour offrir de nouveaux débouchés à nos étudiants et rendre justice à la diversité de leur parcours. Des événements « Parcours et carrière » (café, tables rondes, job dating) seront à développer plusieurs fois par an pour offrir des opportunités d'échanger sur les voies de professionnalisation.

Liste des Formations

L'établissement dispense les 4 types de formations suivantes et délivre les diplômes concernés :

- Le diplôme de l'ENS de Lyon de grade master comme cadre de la formation normalienne en 4 ans,
- Les diplômes nationaux de masters à vocation recherche, dispensés en propre ou en co-accréditation : 22 mentions de master (dont 7 en sciences technologies et santé). Dans ces mentions, l'ENS de Lyon a développé des parcours (Formation à l'Enseignement, Agrégation et Développement Professionnel) dédiés à la préparation de 14 agrégations différentes.
- Le CPES (cycle pluridisciplinaire d'études supérieures) Sciences et société, de grade licence, en partenariat avec le lycée du Parc.
- Le diplôme d'établissement de formation continue « passeurs en éducation » opéré par l'Institut français de l'Éducation (IFE) dédiée à la formation des enseignants.

Dans le diplôme de l'ENS de Lyon, des doubles-cursus et doubles-diplômes ont été développés pour favoriser d'une part l'internationalisation des formations, et, d'autre part, pour élargir les débouchés professionnels (cursus recherche et ingénierie, recherche et médecine, recherche et études vétérinaires...). La nouvelle carte de formation ouverte à la rentrée 2022 a permis de resserrer l'offre de formations de master, notamment dans le domaine des Lettres, langues, sciences humaines et sociales où l'offre était émiettée, tout en gardant le spectre disciplinaire initial : passage de 31 mentions de master à 22 mentions de master proposées. Un travail avec les établissements du site a recentré les forces là où l'ENS de Lyon contribue le mieux à la richesse de l'offre de formations.

A – Transformation

1 – Formations récemment transformées

Dans les domaines des SHS, des mentions de master ont été transformées de deux manières pour rendre plus lisible l'offre de master : par la réduction de deux mentions en une seule afin de faire apparaître l'offre disciplinaire, et par le basculement de parcours au sein de mentions existantes, afin de réduire le nombre de mentions de master ouvertes.

2 - Formations à transformer dans les années à venir

Une remise à plat du diplôme de l'ENS de Lyon a été engagée pour une mise en œuvre à la rentrée 2025 afin de le rendre davantage lisible, plus simple, et adapté la formation.

B – Création

1 – Formations récemment créées

Ouvert à la rentrée 2022, le CPES Sciences et société, en partenariat avec le lycée du Parc, ouvrira la 3^e année du cycle de formation en septembre 2024. Sciences Po Lyon et l'ECL contribuent aux enseignements. Dans le cadre de l'ouverture des débouchés du diplôme de l'ENS de Lyon, deux accords de doubles cursus qui permettent de valider une formation en recherche et ingénierie avec l'ENSG Nancy et POLIMI (Milan) seront ouverts à la rentrée 2024.

2 - Formations à créer dans les années à venir :

Dans le cadre du CHELS, un DIE « Grandes transitions : comprendre, mesurer, agir » est prévu pour la rentrée 2025 en partenariat avec l'ECL, Lyon 3, Sciences Po Lyon, les Mines St Etienne, l'EM Lyon, VetAgroSup et le CNSMD. Sur le modèle du cursus médecine sciences déjà ouvert avec l'UCBL, un cursus-médecine-humanités est en projet pour la rentrée 2025.

C – Fermeture

1 – Formations récemment fermées

Depuis la rentrée 2022, l'ENS de Lyon a fermé 3 mentions de master par manque de flux entrants, ces mentions restent ouvertes dans les universités du site afin de maintenir l'offre globale à Lyon. De même, le parcours en propre de préparation à l'agrégation SES a été fermé pour contribuer à une structuration nationale de préparation avec l'ENS-PSL et l'ENS Paris-Saclay.

2 - Formations à fermer dans les années à venir

L'ENS de Lyon sera attentive à la complémentarité de son offre de formations dans le cadre des co-accréditations sur le site et à la soutenabilité (adossement à la recherche notamment) de ses formations dans sa réflexion sur les formations à fermer.

Nombre d'étudiants qui seront accueillis en régime permanent dans de nouvelles filières et ceux concernés par les transformations/suppressions ci-dessus

Pour le CPES Sciences et société de grade licence, ouvert à la rentrée 2022 : la 3^e année sera ouverte en 2024-2025. Il est attendu à terme une promotion complète (3 ans) de 144 étudiants, répartis dans deux parcours.

Pour le diplôme de l'ENS de Lyon : le nombre de places de normaliens-étudiants ouvertes dans le diplôme se stabilise à 160 par an.

Articulation avec d'autres projets :

L'ENS de Lyon fait partie du consortium AMI CMA QuantEduFrance. Un financement de 432 k€ est prévu sur la période 2025-2027. Articulation également avec le projet SFRI GRADUATE+ pour lequel un financement de 1300 k€ est prévu sur la période.

Plan de financement et pérennisation

Le plan de financement de l'objectif 1 se détaille comme suit :

Objectif 1A : diversifier le recrutement étudiant par la promotion de la mixité de genre et de la diversité académique, sociale et géographique

Cofinancement ENS de Lyon : mise en place d'actions de mécénat puis d'une fondation pour financer des allocations d'études dans le cadre de la diversification du recrutement des normaliens-étudiants (voir objectif 2).

Soutien financier sollicité pour :

- 4 allocations d'attractivité par an pour les étudiantes en mathématiques et en informatique dès la rentrée 2025 : pour les Années 1 à 3 de bourses par étudiante, à raison de 12 mois de bourse à 1000 € : 256 k€ pour 3 ans. Avec les effectifs actuels, cela permettrait de rémunérer toutes les étudiantes des départements concernés. L'objectif est de motiver les jeunes femmes à candidater.
- Journées portes ouvertes : appel à un prestataire externe pour 10 k€

Objectif 1B : renforcer une formation par la recherche ouverte sur les grands enjeux scientifiques et sociétaux dans une approche pluridisciplinaire

Cofinancement ENS de Lyon : mettre en place un fond enseignement, sur le modèle du fond recherche déjà existant, abondé par les prélèvements sur les projets de recherche (type ERC, ANR...) afin de financer les enseignements dans des filières à forte portée scientifique et sociétale et dans le CPES. Consolider les ressources propres par la réponse aux AAP dans le domaine de la formation (AAP nationaux et régionaux).

Soutien financier sollicité pour :

- Le soutien au CPES Sciences et société : coût chiffré à 1330 k€ par an et dotation MESR de 840 k€ par an : demande de financement de la différence à hauteur de 500 k€ pour 2025
- Financement du parcours Master-Doctorat (Phd track) pour 5 étudiants internationaux : apport de l'ENS de Lyon par des contrats doctoraux 250 k€ pour 3 ans (5 contrats doctoraux pendant 16 mois ouverts à la rentrée 2026), demande d'un financement de 100 k€ pour 3 ans (5 bourses Ampère pendant 20 mois 1000€/mois)

Objectif 1C : développer un pôle carrières pour favoriser le pilotage des formations

Soutien financier sollicité pour

- La mise en place du pôle carrières auprès de la vie étudiante : apport ENS de 0.5 ETP chargée de communication plateforme alumni (catégorie A soit 118,5 k€ pour 3 ans), demande de financement d'1 ETP catégorie A chargé des actions en faveur de l'insertion professionnelle : 45 k€ €/an (x3 ans) soit 135 k€ sur 3 ans.

Total financement COMP sollicité sur 3 ans : 1001 k€

Total cofinancement établissement sur 3 ans : 1698,5 k€

OBJECTIF 1A

Indicateur : Bourses d'études pour les étudiantes en mathématiques et en informatique

Modalités de calcul de l'indicateur :

Nombre de bourses pour les étudiantes en mathématiques et informatique : 4 bourses/an ouvertes de 2025 à 2027 pour une scolarité normalienne en 4 ans

Valeur initiale	Valeur cible	Échéance cible
0	12	2027
Demande financière (en €) sur 3 ans	Co-financement	Nature du co-financement
266 k€	0	Mécénat en projet

OBJECTIF 1B

Indicateur : Part des étudiantes et étudiants formés à la transition écologique (%)

Modalités de calcul de l'indicateur :

Part d'étudiants formés en 1ère année lors des journées interfaces par rapport au nombre total d'étudiants

Valeur initiale	Valeur cible	Échéance cible
0% (2022)	100%	2026
Demande financière (en €) sur 3 ans	Co-financement	Nature du co-financement
500 k€	1330 k€	ENS de Lyon

Objectif 1B

Indicateur : Nombre de lauréats Ampère inscrits en doctorat à l'ENS de Lyon dans le cadre du parcours intégré Master-Doctorat

Valeur initiale	Valeur cible	Échéance cible
0	5	2026
Demande financière (en €) sur 3 ans	Co-financement	Nature du co-financement
100 k€	250 k€	ENS de Lyon Mécénat

Objectif 1C

Indicateur : Indicateur de l'adhésion à la plateforme des Alumni:

Modalités de calcul de l'indicateur :

nombre de comptes activés sur la plateforme en ligne des Alumni

Valeur initiale	Valeur cible	Échéance cible
3420	6000	2027
Demande financière (en €) sur 3 ans	Co-financement	Nature du co-financement
135 k€	118,5 k€	ENS de Lyon

Synthèse totale pour l'objectif 1

Demande financière (en €) sur 3 ans	Co-financement	Nature du co-financement
1001 k€	1698,5 k€ 1732 k€ Soit au total : 3430,5 k€	ENS de Lyon et mécénat SFRI et AMI CMA

Politiques ministérielles

Recherche et innovation

Objectif 2 : Promouvoir une recherche innovante en améliorant le pilotage du suivi des contrats de recherche publics et en augmentant les financements privés

Focus : L'essentiel de l'objectif « Recherche et innovation »

La culture de l'excellence et de la pluridisciplinarité en recherche est un marqueur fort de l'identité de l'ENS de Lyon. Malgré sa taille modeste, la qualité et la portée de la production scientifique de l'établissement dans les domaines des sciences exactes et expérimentales (biologie, chimie, informatique, mathématiques, physique, sciences de la Terre) et des sciences humaines et sociales (lettres et arts, langues, sciences humaines, sciences sociales) sont mondialement reconnues. Malgré un succès notable dans l'obtention de financements sur projets de recherche par différents acteurs au niveau régional, national (ANR, PEPR), européen (ERC) et international (HFSP), l'accroissement et la diversification des ressources financières dédiées à la recherche est actuellement en enjeu stratégique pour l'établissement afin de maintenir son niveau de performance (rayonnement, attractivité, réactivité et créativité).

Signature scientifique de l'établissement

Dans un contexte où le renforcement de la soutenabilité financière de l'établissement est une priorité, le pilotage de la recherche pour les prochaines années sera concentré sur 2 objectifs majeurs :

- Objectif 2A : Mise en place d'un système d'information de gestion de contrats centralisé et interopérable entre services
- Objectif 2B : Développement du mécénat et mise en place d'une fondation

Méthode et pilotage de la stratégie de recherche et innovation

La politique de recherche volontariste de l'établissement se traduit par un soutien important aux unités de recherche, tant dans sa stratégie pluriannuelle de recrutement que dans le financement de structures et de plateformes innovantes et performantes, ou encore dans l'accompagnement des chercheurs et enseignants-chercheurs dans leurs projets. Le service d'administration de la recherche de l'École est structuré par deux activités centrales, ingénierie de projets, contrats et valorisation. Le service ingénierie de projets a pour missions principales de sensibiliser les chercheurs aux divers appels à projets de recherche disponibles dans leur domaine, et d'en superviser le montage en apportant une expertise réglementaire, administrative, juridique et financière. Le Service valorisation de la recherche met en œuvre la stratégie de la valorisation et de protection de la propriété intellectuelle. Il accompagne les chercheurs dans la mise en place de contrats de recherche avec des partenaires privés et assure la protection et le transfert des résultats de recherche. La Vice-Présidence Recherche assure la gestion du fonds alloué à la recherche au travers d'AAP internes, au plus près des chercheurs, assurant une proximité, une fluidité et une réactivité fortes.

Modalités de coordination avec les partenaires pour l'élaboration du COMP

L'École Normale Supérieure de Lyon assure une double mission d'enseignement et de recherche. L'activité de recherche est développée au sein de 20 UMR, 9 en Sciences Humaines et Sociales (SHS) et 11 en sciences exactes et expérimentales (SEE) et d'une équipe mixte de recherche, en cotutelle avec les universités lyonnaises et les ONR (CNRS, INRAE, INSERM et INRIA), d'une unité de recherche propre, de six unités d'appui à la recherche, ainsi que de six plateformes et plateaux techniques. L'ensemble de ces structures implique plus de 250 enseignants-chercheurs de l'ENS de Lyon et plus de 400 chercheurs des organismes nationaux de recherche. Les liens avec les ONR sont intenses, appuyés sur des conventions de site ou des accords-cadres, et se traduisent par une étroite concertation concernant les apports en personnel ou en moyens financiers aux unités, aux équipements et aux plateformes. Le CNRS est l'organisme le plus représenté, et l'Inria, l'INRAE et l'INSERM sont également des partenaires importants pour l'ENS de Lyon et avec lesquels elle échange très régulièrement. Un accord-cadre avec l'INRIA visant à renforcer la recherche interdisciplinaire entre Intelligence Artificielle et SHS, notamment par le co-financement de contrats doctoraux est en cours d'élaboration. Suite au rapport GILLET, des travaux inter-établissements (Universités, Écoles, ONR) ont permis d'identifier plusieurs mesures notamment dans les domaines RH, financier, SI, sécurité-défense.

Objectif 2A : Mise en place d'un système d'information de gestion des contrats de recherche commun aux services ingénierie de projets, valorisation de la recherche et affaires financières, interopérable avec la plateforme de gestion financière et comptable.

Dans une nécessité de simplification et d'efficacité, la mise en place d'une application de gestion des contrats de recherche interopérable entre tous les services impliqués (Ingénierie, Valorisation, Affaires Financières et Comptabilité) est une priorité. En effet, l'évolution constante des partenaires (une cinquantaine actuellement), des contraintes administratives et financières, des montants et des durées des financements sur projets publics et privés demande une adaptabilité constante. Le SI commun entre les services ingénierie de projets et valorisation de la recherche sera étendu et mutualisé avec les services du suivi financier et comptable, en interaction avec un prestataire externe, afin d'offrir un pilotage pluriannuel décloisonné, optimisant l'ensemble des actes de suivi et permettant d'accroître efficacement le nombre de contrats, leur gestion réactive et fiable et donc la stratégie de recherche de l'établissement.

Objectif 2B : Développement du mécénat pour la mise en place d'une fondation

Le renforcement de la soutenabilité financière de l'établissement nécessite de mettre en place une politique spécifique de recherche de financements privés de type mécénat afin de contribuer aux missions, aux priorités stratégiques et au rayonnement de l'École, de faire levier sur des financements publics nationaux ou internationaux et de renforcer l'Association des alumni. Le service valorisation, en raison de ses liens avec les partenaires privés, s'investira dans le lancement de cette activité de mécénat à hauteur de 50% d'un ETP IGE et 50% d'un ETP Tech actuellement en poste, activité qui sera menée dans un premier temps au sein du service puis ultérieurement sera pérennisée et étoffée dans le cadre d'une fondation. Afin de mettre en œuvre la stratégie de mécénat de l'École, d'assurer la prospection de donateurs et le pilotage opérationnel, et de gérer les relations avec les donateurs et les alumni, le recrutement de deux personnes est nécessaire. Les actions soutenues par ces financements privés comprennent : le renforcement du soutien aux étudiants et à l'ouverture sociale, le financement de projets de recherche à risque et de chaires d'enseignement et de recherche, la rénovation du patrimoine immobilier et le soutien à des manifestations scientifiques et grand public.

Parmi les objectifs proposés, un sera consacré à la participation de l'établissement aux financements européens et plus particulièrement aux appels d'offres ERC. Un objectif de dépôt ERC est attendu.

Depuis 2019, l'ENS de Lyon a hébergé 20 contrats ERC (7 advanced, 6 consolidator et 7 starting) dont 7 en gestion directe. Au travers du projet ABILITY (ASDESR) obtenu avec le Collège d'ingénierie de Lyon St Etienne, Insavalor, le CNRS et l'Université Jean Monnet, l'ENS de Lyon renforce ses efforts d'encouragement et d'accompagnement des candidatures aux financements ERC, depuis la sensibilisation personnalisée des chercheurs, le montage administratif, jusqu'à la préparation des auditions via une cellule Europe inter-établissements et l'orientation vers des appels à tremplins (Amorçage Europe etc). L'objectif est d'accroître le nombre de contrats ERC déposés à 5/an, avec une marge de progression significative en SHS.

Plan de financement et pérennisation

Objectif 2A : Mise en place d'un système d'information de gestion de contrats et interopérable entre services.

- Développement par un prestataire externe d'un SI interopérable selon un cahier des charges établi avec la contribution des services impliqués : 100 k€.

- Formation des personnels au paramétrage, à la maintenance et à l'utilisation du SI mutualisé : 40 k€.

La participation de la DSI de l'École (co-financement 50 k€) dans ce développement en garantira la stabilité et la pérennisation.

Objectif 2B : Développement du mécénat pour la mise en place d'une fondation

- Recrutement d'un personnel de niveau ingénieur (1 ETP niveau IGE : 60 k€/an x 3 soit 180 k€) pour assurer la prospection de donateurs et le pilotage opérationnel, gérer les relations avec les donateurs et les alumni.

- Recrutement d'un personnel de niveau technicien (1 ETP 37 k€/an x 3 soit 111 k€) pour la gestion des conventions de mécénat, le suivi financier des projets, l'affectation des dons et reçus fiscaux.

- Co-financement : participation d'agents du service valorisation (50% d'un ETP IGE (120 k€ sur 3 ans) et 50% d'un ETP Tech - 85 k€ sur 3 ans) actuellement en poste.

La pérennisation de cette action se traduira par la mise en place d'une fondation de l'établissement qui s'appuiera sur les fonds issus du mécénat et les personnels recrutés.

Indicateur / Jalons**Dépôt ERC**

Valeur initiale (Dépôt ERC 2023 par l'établissement)	Valeur cible	Échéance cible
3	15 (5 par an)	2027

Indicateur / Jalons**Objectif 2A**

Indicateur : Mise en place du SI mutualisé de gestion de contrats publics et privés

Valeur initiale	Valeur cible	Échéance cible
0	Mise en place du SI	2027
Demande financière (en €) sur 3 ans	Co-financement	Nature du co-financement
140 k€	50 k€	ENS de Lyon

Indicateur / Jalons**Objectif 2B**

Indicateur : Nombre de contrats liés au mécénat et fonds levés

NB : la valeur cible est modeste en lien avec l'inertie initiale associée à la mise en œuvre de ce type d'action.

Valeur initiale	Valeur cible	Échéance cible
0	400 k€	2027
Demande financière (en €) sur 3 ans	Co-financement	Nature du co-financement
291 k€	205 k€	ENS de Lyon

Focus : L'essentiel de l'objectif « Transition écologique et développement soutenable »

La montée en puissance des sujets de transition écologique et de développement soutenable dans l'ESR et plus particulièrement à l'ENS de Lyon a mené en 2020 à la création d'une mission transition écologique, composée actuellement de 2 ETP et rattachée au cabinet de la présidence. Ses premiers travaux ont été de procéder à l'identification des initiatives existantes dans les services, les laboratoires et les départements, et de quantifier les impacts environnementaux de l'École par la réalisation d'un bilan carbone en 2022 portant sur les activités de 2021. Un deuxième diagnostic, cette fois plus englobant et intégrant des considérations qualitatives a été réalisé en 2023 à partir du référentiel Développement Durable et Responsabilité Sociétale (DD&RS) servant de base au label DD&RS. Ce diagnostic a permis d'identifier les points forts et les lacunes de l'établissement, et sert de base aux actions menées actuellement et aux projets futurs. Dans le but de structurer sa politique TEDS, de renforcer les actions existantes et d'en démarrer de nouvelles, l'établissement a décidé de s'engager dans l'obtention du label DD&RS, à même d'influencer tous les secteurs d'activité, de la commande aux pratiques des laboratoires. La transversalité du référentiel DD&RS et son adéquation au secteur de l'ESR en font un outil privilégié de structuration, de mise en œuvre et de pilotage de toutes les activités de transformation menées dans le cadre de la transition écologique et sociale.

Diagnostic : Schéma directeur pour le développement durable et la responsabilité sociétale et environnementale

Engagée dans l'obtention du label DD&RS, l'ENS de Lyon lie cet engagement à la réalisation du schéma directeur DD&RS. En cours de construction, sa préparation mobilise un certain nombre de parties prenantes internes à l'établissement, parmi lesquelles des personnels des services administratifs, des personnels de soutien à la recherche, des enseignants-chercheurs ainsi que des étudiants. La méthodologie adoptée pour construire le schéma directeur a été la suivante : réalisation d'une série d'entretiens avec des membres du comité de direction, des directeurs de laboratoires, des directeurs de département et des chefs de service, afin d'identifier les forces et les faiblesses de la TEDS dans l'établissement, de relever les initiatives prises à l'échelle des services, laboratoires et départements, et de noter des pistes d'action. En parallèle trois groupes de travail thématiques ont été lancés pour produire des plans d'action sur leurs périmètres respectifs : mobilités, biodiversité, déchets. Les premières orientations qui se dégagent sont les suivantes :

- Renforcer la gouvernance et le pilotage de la TEDS par l'élargissement et la modification du périmètre du Comité de Pilotage transition écologique déjà existant ; par l'intégration d'indicateurs de transition écologique dans le pilotage des différentes activités de l'École.
- Réduire les émissions de gaz à effet de serre (GES) et la pression sur les ressources par la production de politiques et de plans d'action sur les déplacements, les déchets, la biodiversité et les achats.
- Apporter à tous les étudiants de l'École des connaissances et compétences solides en lien avec la TEDS.

Objectif 3A : définir et mettre en œuvre un plan de réduction des émissions de GES

L'établissement a réalisé deux bilans carbone sur les années 2019 et 2021 couvrant les scopes 1, 2 et 3 (émissions directes et indirectes). Un troisième bilan carbone sur l'année 2023 est en cours. Une feuille de route, construite en 2022 grâce à la contribution de personnels BIATSS, d'enseignants-chercheurs et d'étudiants, a défini un objectif de réduction de 50% des émissions de GES en 2030. Il s'agit désormais de doter l'École d'une trajectoire ciblée par secteur pour atteindre l'objectif global. Pour cela, la réalisation d'un bilan carbone sur le périmètre de l'établissement tous les deux ans sera pérennisée. Concernant le plan de transition en lui-même, un travail devra être mené au plus près des activités des services et des laboratoires. Il s'agira dans un premier temps d'accompagner les laboratoires n'ayant pas encore réalisé leur bilan carbone. Il s'agira également de mettre en lien les référents transition écologique présents dans les différents laboratoires, afin d'élaborer communément des pistes de réduction des émissions de CO2 liées aux activités des laboratoires, tout en maintenant l'excellence de la recherche qui caractérise l'ENS de Lyon. Le poste principal d'émissions de GES pour l'ENS Lyon est la consommation d'énergie, comprenant la consommation

d'électricité, de gaz et de chauffage urbain. Il s'agit donc d'un poste crucial sur lequel activer des leviers de réduction. L'un de ces leviers sera de pérenniser la démarche du concours CUBE, dans lequel l'ENS de Lyon s'est inscrite en octobre 2023 pour l'un de ses bâtiments. Le principe du concours consistant à réaliser des économies d'énergie sur l'usage des bâtiments en impliquant tous les services hébergés dans le bâtiment concerné, la démarche pourra être généralisée à l'ensemble des bâtiments des sites Monod et Descartes. La réduction des émissions de GES s'articulera également autour de trois axes supplémentaires : les mobilités, les achats et les déchets, à propos desquels des plans d'action de réduction seront construits et mis en œuvre.

Objectif 3B : Renforcer la formation et la sensibilisation des étudiants et des personnels aux enjeux de la TEDS

Plusieurs dispositifs visant à apporter aux étudiants de l'ENS de Lyon des connaissances sur les enjeux de la TEDS existent déjà :

- une UE Environnement pluridisciplinaire accessible aux étudiants en première année du diplôme,
- un module pluridisciplinaire de quatrième année pour les étudiants en Projet long de recherche intitulé « Transition écologique et recherche »,
- un cours « Approches thématiques du développement durable, des crises et de la santé dans un monde globalisé » pour les étudiants de première et deuxième année du CPES Sciences et société en partenariat avec le Lycée du Parc,
- 45 cours ont été identifiés dans l'offre de formation 2023/2024 comme relevant de thématiques liées à la transition écologique,
- des « Journées Interfaces » obligatoires pour les étudiants de première année au cours desquelles ils suivent de nombreuses conférences et tables rondes sur les thèmes de la transition écologique, de la santé mentale, des discriminations, de la cybersécurité,
- mise en place d'un cycle de conférences mensuelles sur des thématiques liées à la transition écologique et au changement climatique.

Plusieurs projets sont en cours pour renforcer les dispositifs existant et seront menés à bien dans les prochaines années.

- un DIE Grandes Transitions sera ouvert à la rentrée 2025 dans le cadre du CHELS et apportera aux étudiants inscrits des connaissances solides sur les grands enjeux de notre époque. L'ouverture de ce diplôme à des étudiants de plusieurs établissements enrichira les connaissances de ces derniers par des cours pluridisciplinaires et la fréquentation d'étudiants issus de disciplines variées,
- projet de création d'une mineure « transition écologique » dans le diplôme de l'ENS de Lyon. Les étudiants pourront valider cette mineure dans la mesure où ils auront validé 30 ECTS en 4 ans via des cours de pré-master ou de master dispensés à l'école ou dans le cadre du CHELS,
- un système de valorisation de l'engagement étudiant dans des activités en lien avec la TEDS est en cours de réflexion.

Objectif 3C : Créer une culture écologique commune aux personnels, enseignants-chercheurs et étudiants par la sensibilisation

Des actions de sensibilisation en lien avec la TEDS sont menées depuis plusieurs années et ont permis de rendre le sujet visible dans l'établissement. Ces actions permettent également de mettre en relation les différentes communautés de l'École dans des contextes différents de ceux dans lesquels elles se rencontrent habituellement (cours, relations administratives...), et favorisent la prise de conscience des uns et des autres aux enjeux écologiques par des échanges riches et variés. Les dispositifs existant sont les suivants :

- lors des « Journées Interfaces » les étudiants de première année suivent obligatoirement une fresque du climat,
- mise en place d'un cycle de conférence mensuelles sur des thématiques liées à la transition écologique et au changement climatique,
- une semaine éco-responsable au cours de laquelle sont proposés des ateliers autour de plusieurs thématiques : les déplacements, la biodiversité, le numérique responsable.

Ces dispositifs seront renforcés et développés au cours des années suivantes dans l'objectif d'en améliorer l'impact et de renforcer l'implication des différentes communautés de l'École sur les thématiques liées aux TEDS :

- pérennisation et amélioration continue des « Journées Interfaces » en mélangeant dès la rentrée 2024 les étudiants de première année avec les étudiants internationaux et les personnels nouvellement arrivés dans le cadre des ateliers de type fresques,
- construction et mise en place d'une étude d'impact bi-annuelle pour amplifier la portée des actions de sensibilisation,
- réfléchir à la constitution d'un réseau de référents transition écologique interne à l'établissement,
- projet de création d'un groupe inter-établissement dans le cadre de la COMUE Université de Lyon-Saint-Étienne sur les thématiques de culture commune et d'actions de sensibilisation..

Plan de financement et pérennisation

Objectif 3 : Financement d'1 ETP d'IGE chargé de projet développement durable et responsabilité sociétale : 45 k€ sur 3 ans soit 135 k€. Cofinancement établissement : 1 ETP d'assistant ingénieur en médiation scientifique : 66 k€ sur 3 ans soit 198 k€

Indicateur / Jalons

- Nombre de laboratoires ayant réalisé leur bilan carbone
- Nombre de laboratoires ayant défini un plan de réduction des EGES (émissions de GES)
- Émissions de GES évitées par an par l'établissement

Jalons :

- Validation du schéma directeur DD&RS 2024
- Dépôt du dossier de candidature au label DD&RS 2025

Modalités de calcul de l'indicateur :

- Publication des bilans carbone dans les rapports d'activité
- Publication des plans de réduction dans les rapports d'activité
- Bilan carbone tous les deux ans

Valeur initiale	Valeur cible	Échéance cible
<ul style="list-style-type: none"> • Bilan carbone laboratoires : 12 • Plan de réduction EGES laboratoires : 0 • EGES évitées par an : 0 tCO₂e 	<ul style="list-style-type: none"> • Bilan carbone laboratoires ; 20 • Plan de réduction EGES laboratoires : 7 • EGES évitées par an : 465 tCO₂e (-5%/an) 	<ul style="list-style-type: none"> • 2027
Demande financière (en €) sur 3 ans 135 k€	Co-financement 198 k€	Nature du co-financement ENS de Lyon

Objectif 4A : Développer les actions en matière de santé mentale et de promotion du bien être étudiant

Le Service de Santé des Étudiants (SSE), composé d'une équipe pluridisciplinaire (1,8 ETP Infirmier, 0,8 ETP APHLY (Roussel), 1 ETP médecin dont 0,5 ETP à la direction du service) a été renforcé en septembre 2023, par notamment le recrutement d'un médecin généraliste également « directeur » du service. Un projet de service a été rédigé : il informe de la mise en place d'un centre de santé et d'une politique d'établissement en matière de prise en charge de la santé globale des étudiants avec une approche de prévention, primaire, secondaire et tertiaire et de promotion de la santé.

De nouveaux partenariats seront conclus pour optimiser l'action du service sur certaines thématiques : santé mentale, neuro-atypie, stress, anxiété, dépression, troubles psychiques sévères, santé sexuelle et contraception (accès à l'IVG médicamenteuse), addiction (notamment alcool et risques festifs), l'équilibre de vie (alimentation, activité physique, sommeil). La santé mentale occupe une place centrale, motif principal de consultation au SSE. Des moyens en terme de ressources humaines sont nécessaires pour répondre aux besoins de santé des étudiants. Des actions de santé seront développées conjointement avec les professionnels du service (formation aux premiers secours en santé mentale, ateliers de gestion du stress, de compétences psychosociales (psycho éducation pour les étudiants neuro atypiques, affirmation de soi, régulation des émotions,...) et la mise en place du dispositif étudiant relais santé. Ils seront pilotés au sein du SSE par une coordinatrice formée à l'éducation à la santé. Une évolution du SSE vers un centre de santé est en cours (2025) : ce dernier viendra compléter l'offre de soin sur le territoire de la ComUE en l'accroissant sur le site de Gerland, actuellement mal desservi. Un recrutement de médecin généraliste à 1 ETP est nécessaire pour obtenir 2 ETP sur la semaine afin de répondre aux besoins des étudiants dans un contexte de tension d'accès aux soins sur le territoire et de renoncement aux soins dans la population étudiante. Le recrutement d'un.e assistant.e médical.e sera nécessaire pour l'accueil des patients, l'accompagnement dans leurs parcours de soin, l'aide à la prise de rendez-vous mais aussi la gestion du tiers payant...

Les missions du SSE s'inscrivent dans le cadre d'une politique d'établissement, axée sur la transition écologique et la qualité de vie des étudiants. Le futur centre de santé s'engagera dans une démarche éco-responsable notamment via l'éco prescription, la limitation de l'usage des consommables médicaux et sera soucieux de son impact environnemental. Afin de mettre en œuvre cette politique d'établissement en vue d'améliorer la qualité de vie des étudiants sur le campus, des moyens seront nécessaires :

- Concernant l'offre de soin en santé mentale :
 - recrutement d'un médecin psychiatre à 0,1 ETP (1/2 journée par semaine),
 - augmentation de l'offre de consultation en psychologie de 0,2 ETP pour obtenir 1 ETP temps psychologue.
- Concernant la mise en place du dispositif Étudiant relais santé
 - recrutement de 6 étudiants relais santé,
 - recrutement d'une coordinatrice des ERS, chargée de mission prévention promotion de santé, WEB MASTER à 1 ETP.
- Concernant la mise en place du centre de santé
 - recrutement d'un médecin généraliste à 1 ETP : ce poste serait cofinancé par les recettes générées par l'activité médicale faisant l'objet de facturation à la CPAM (objectif de recettes/ an : 90 k€)
- Concernant la mise en place d'une commission QVE et d'un baromètre QVE : recrutement d'un chargé de projet « qualité de vie étudiante ».
- Concernant l'accompagnement des étudiants en filière CPES

Plan de financement :

Financement COMP sollicité sur 3 ans : 849,4 k€

- Coût chargé psychiatre à 0,1 ETP : 15,1 k€ par an soit 45,3 k€ sur 3 ans (échelon 9 de la grille indiciaires des praticiens hospitaliers)
- Coût chargé psychologue 1 ETP : 56,6 k€ par an soit 169,8 k€ sur 3 ans (échelon 1 grille indiciaire Psychologue EN)
- Coût chargé médecin généraliste à 1 ETP : 136 k€ par an soit 408 k€ sur 3 ans.
- Coût chargé coordinateur 0,5 ETP, chargé de mission prévention, promotion de santé, WEB MASTER : 40,4 k€ par an soit 121,2 k€ sur 3 ans, dont 0,5 ETP financement COMP sollicité, soit 60,6 k€, sur la base de la grille indiciaire des IGE débutant.
- Coût chargé d'un agent ASI « chargé de projet Qualité de Vie Etudiante » à 0,5 ETP : 18,9 k€ par an soit 56,7 k€ sur 3 ans
- Création, diffusion et analyse « en temps réel » d'un baromètre qualité de vie étudiante : une coopération est à l'étude avec les internes de médecine en santé publique : 40 k€ au total.
- Coût chargé 6 étudiants relais santé : 23 k€ par an soit 69 k€ sur 3 ans (CTE horaire 17,88 €/contrat de 20h/ mois sur 10 mois) (financement CVEC)

Cofinancement établissement et CVEC : 1560,6 k€

Coût chargé coordinateur 0,5 ETP, chargé de mission prévention, promotion de santé, WEB MASTER : soit 60,6 k€ (financement CVEC)

- Cofinancement établissement personnel affecté au SSE en ETPT 1,1 médecins, 1,8 infirmières, 0,8 psychologues, 1 secrétariat pour un coût total employeur de 500 k€ annuel, soit 1500 k€ sur la période.

Autre cofinancement : 150 k€

- Agence régionale de santé (ARS) : 50 k€ en 2025 à la mise en place du centre de santé.
- Recettes CPAM : 100 k€ sous réserve du recrutement d'un médecin généraliste (recettes liées aux activités de soin, Loi TEULADE, ACI).

Focus : L'essentiel de l'objectif « Bien-être des étudiants »

Dans le cadre de l'objectif « soutenir le bien être étudiant » du SDVE 2022-2027 :

- valoriser l'offre de soin : création d'un centre de santé sur le Campus de l'ENS de Lyon avec une offre de soins de médecine générale et de santé mentale, calibrée aux besoins des étudiants, par l'augmentation de l'offre de soin en médecine générale, psychiatrie et de psychologue ;
- prévenir les comportements à risque : promouvoir la prévention en santé par les pairs (santé mentale, vie affective et sexuelle notamment) en mettant en place le dispositif « Étudiants Relais Santé » : les actions de santé mises en place seront élaborées par des étudiants, recrutés, rémunérés et accompagnés par le SSE, en lien avec les acteurs de l'écosystème de l'ENS de Lyon et les acteurs médico-psycho associatifs du territoire. Elles seront déclinées à partir d'un projet de santé d'établissement, en lien avec les politiques de santé étudiante nationales et régionales ;
- Mesurer « le Bien être étudiant » en créant un baromètre « Qualité de vie étudiante » -QVE- : il sera piloté par la mise en place d'une commission QVE pluridisciplinaire (étudiants, personnels dont le SSE), au sein du Service de la Vie Étudiante et Alumni : il veillera à l'amélioration de la qualité de vie des étudiants et à la mise en place d'actions adaptées à leurs besoins sur la base d'un diagnostic en temps réel.

Indicateur / Jalons

- Nombre de patients vus par corps de métier et nombre d'actes réalisés.
- Nombre d'ateliers de compétences psychosociales mis en place par les professionnels de santé et nombre d'étudiants venus
- Nombre d'actions de santé, notamment concernant la santé mentale réalisées par les ERS
- Nombre de réunions de pilotage réalisées par la coordinatrice ERS et type de formations mises en place pour les ERS

Modalités de calcul de l'indicateur :

- Indicateurs intégrés dans le logiciel médical du futur centre de santé
- pilotage administratif

Valeur initiale	Valeur cible	Échéance cible
2200 actes réalisés en 2023 500 étudiants vus en 2023	4000 actes réalisés pour 1000 étudiants vus	2026
Demande financière (en €) sur 3 ans 849,4 k€	Co-financement 1710,6 k€	Nature du co-financement ENS de Lyon et CVEC ARS CPAM

Objectif 4 B : Développer la vie de campus en lien avec la vie associative pour la promotion du bien-être et de la réussite étudiants

Diagnostic :

L'Université de Lyon a rédigé un schéma directeur de la vie étudiante (SDVE) dans une démarche participative, impliquant l'ensemble des établissements du site Lyon Saint-Etienne. Ce SDVE a été publié en décembre 2022 pour une période de 5 ans. Il comporte trois objectifs principaux : soutenir le bien être étudiant, faciliter l'accès aux droits et accompagner vers l'autonomie et valoriser l'engagement étudiant. Trois objectifs secondaires sont également définis : renouveler les pratiques de communication, agir pour la transition écologique, renforcer la gouvernance de la vie étudiante. Ces objectifs sont déclinés en sous-objectifs comprenant des constats et des pistes d'actions. L'ENS de Lyon s'inscrit dans ce SDVE et a mis en place des actions en lien avec ces objectifs stratégiques comme par exemple la validation des activités sportives dans le diplôme de l'ENS de Lyon par l'attribution de 5 ECTS (sous-objectif soutenir la pratique sportive étudiante au sein de l'objectif soutenir le bien être étudiant).

Description de l'objectif 4 B : L'ENS de Lyon se déploie sur deux campus (Monod et Descartes) et gère deux résidences étudiantes et plusieurs lieux de vie étudiante. Avec la reprise de la vie étudiante après la crise sanitaire, plusieurs initiatives ont vu le jour afin de mieux définir la politique de vie de campus dans l'objectif de stimuler les activités étudiantes et les encadrer par des actions de prévention et de sensibilisation. On s'attachera aux actions suivantes :

- accompagner le développement des lieux de vie étudiants : l'ENS de Lyon propose d'améliorer la qualité de vie et le logement sur le campus en coopération avec le CROUS
 - Reconstruction de la résidence Debourg site Monod programmée (2025-2027) : la reconstruction de la résidence Debourg portera à 256 lits la capacité d'hébergement de cette résidence contre 178 actuellement.
 - Rénovation de la résidence Bonnamour site Descartes. La rénovation de la résidence Bonnamour va se concentrer sur la rénovation des cuisines, espaces communs au centre de l'appartement permettant le

développement de la vie sociale des étudiants hébergés. Les plaques de cuisson seront changées et remplacées par des plaques à induction et les mobiliers de cuisines seront remplacés dans l'ensemble de la résidence.

- encourager les pratiques artistiques et culturelles du SDVE : les activités associatives, artistiques et culturelles sont soutenues via la commission CVEC. La communication autour du fonctionnement de la commission CVEC pourra être renforcée avec un message ciblé sur les associations étudiantes afin d'augmenter le nombre de projets déposés. L'augmentation de la fréquence des commissions permettra d'être au plus proche du rythme de travail des associations étudiantes ;
- valoriser l'offre de soin à destination des étudiants, le service Vie Étudiante, co-pilote avec le SSE le budget CVEC destiné à la mise en place des actions de prévention et de promotion de santé ;
- développer les réseaux d'information à destination des étudiants, l'ENS de Lyon souhaite favoriser le dialogue avec les étudiants pour identifier leurs besoins et mettre en place un plan d'action. L'ENS de Lyon souhaite organiser des rencontres avec les représentants des associations étudiantes sur des temps libres pour les étudiants (temps du déjeuner ou fin de journée).
- Valoriser l'engagement étudiant ; plusieurs pistes d'actions sont envisagées :
 - La reconnaissance de l'engagement étudiant pourra être réformée pour élargir les modalités d'engagement reconnues.
 - L'école souhaite accompagner les associations étudiantes dans les actions de tutorat par les pairs (cette action s'inscrit également dans l'objectif SDVE : favoriser l'accès à l'autonomie des étudiants). L'ENS de Lyon développera des actions lui permettant une inscription renforcée sur son territoire, aussi bien en lien avec le tissu associatif local qu'avec les établissements secondaires. Plusieurs associations étudiantes accompagnent des élèves du secondaires dans du soutien scolaire, que ce soit en lien avec le CCAS de Gerland pour donner des cours de soutien à des jeunes du quartier ou grâce au lien avec les anciens lycées pour du tutorat en visio-conférence à destination des établissements ruraux. Des actions d'accompagnement sont également mises en œuvre à destination des étudiants internationaux pour les aider dans leur intégration (cette dernière action s'inscrit également dans l'objectif SDVE faciliter l'accueil des publics spécifiques).
 - Dans le cadre des cordées de la réussite, l'ENS de Lyon a développé un partenariat avec 4 établissements du secondaire situés en zone REP et QPV. Ce sont 383 élèves de collège de lycée qui ont bénéficié des actions de la cordée en 2023/2024 autour d'actions telles que forum des études, forum biosciences, visites et stages en laboratoires, aide aux devoirs etc. L'ENS développera une deuxième cordée en partenariat avec des lycées et collèges ruraux travaillant déjà en lien avec une associations étudiante de soutien scolaire. Le service vie Étudiante et Alumni accompagne et soutien ces dispositifs et pourra renforcer son action grâce au recrutement d'un poste supplémentaire.

Concernant l'objectif « **intégrer la transition écologique dans les actions de la vie étudiante** », l'ENS organise depuis l'année 2022/2023 une semaine de sensibilisation aux enjeux complexes du monde avec une programmation permettant de croiser les regards à travers des conférences, des ateliers, des activités participatives (telles que fresques du climat), organisés par des enseignants-chercheurs, personnels et associations de l'École et avec des intervenants extérieurs de divers horizons. Ces journées, appelées Journées Interfaces, sont à destination de l'ensemble des nouveaux inscrits en première année du diplôme et seront développées comme levier d'intégration durant la rentrée universitaire et tout au long de l'année avec des journées consacrées à la prévention/sensibilisation (santé mentale, éco-anxiété...). Les journées interfaces sont créditées pour le diplôme de l'ENS de Lyon.

Concernant l'objectif « **faciliter l'accueil des publics spécifiques** », pour les étudiants en situation de handicap, il s'agit de (i) renforcer la concertation pluri-professionnelle afin d'améliorer l'inclusion notamment pour les étudiants présentant un trouble du neuro-développement (projet Atypie-friendly) et (ii) de développer une application informatique commune et partagée (vice-présidence aux études, SSE, Mission handicap) pour la validation des plans d'accompagnement des étudiants en situation de Handicap. Pour les étudiants internationaux : organisation d'une semaine de rentrée avec des activités spécifiques et des cours de Français Langue Étrangère en plus des activités d'accompagnement associatif déjà citées. Sensibilisation aux questions de la santé (accès au parcours de soins et identification des ressources sur le territoire).

Plan de financement et pérennisation

Reconstruction de la résidence Debourg et du gymnase : financement CROUS/CPER + de 30 M€, financement ENS de Lyon (CPER 3 M€). Rénovation des équipements de cuisine de la résidence Bonnamour : 350 k€.

Coût chargé de 1 ETP catégorie B pour accompagnement administratif des actions de tutorat et des cordées de la réussite 48 k€ par an, soit 144 k€ sur 3 ans.

Organisation des journées Interfaces 15 k€ par an soit 45 k€ sur 3 ans.

Indicateur / Jalons

Nombre de dossiers déposés à la CVEC

Modalités de calcul de l'indicateur :

Valeur initiale	Valeur cible	Échéance cible
44	66	2026
Demande financière (en €) sur 3 ans	Co-financement	Nature du co-financement

Indicateur / Jalons

Nombre de tuteurs et de tutorés dans le cadre des actions spécifiques de tutorat

Modalités de calcul de l'indicateur :

Valeur initiale	Valeur cible	Échéance cible
12 tuteurs Cordée	36	2026
Demande financière (en €) sur 3 ans	Co-financement	Nature du co-financement
144 k€	3395 k€	ENS de Lyon, Région, CPER, CROUS

Contexte et enjeux :

Le dernier rapport de l'HCERES¹ a pointé un manque d'outils et d'indicateurs de pilotage et de perspective pluriannuelle. Cet état de fait empêche l'élaboration d'une vision partagée de sa stratégie et de son modèle économique. Le système d'information (SI) reste encore trop éclaté avec des données qui doivent être fiabilisées et centralisées pour faciliter les analyses et la production d'indicateurs pertinents. A partir de ces éléments, l'établissement a créé une cellule d'aide au pilotage pour construire un dispositif d'indicateurs et outils d'aide à la décision par le déploiement de nouveaux dispositifs et la mobilisation de ressources supplémentaires au bénéfice notamment d'un pilotage budgétaire et social pluriannuel. Dans un contexte budgétaire contraint, la qualité de l'analyse de notre trajectoire financière est capitale et notamment celle de la masse salariale² qui est aujourd'hui assurée par un seul ETPT. Ainsi notre volonté est de fiabiliser l'information financière dans toutes ces composantes afin de garantir la soutenabilité financière pluriannuelle des actions portées par notre établissement et d'orienter notre stratégie en fonction de la trajectoire financière. Il est également important de disposer d'une cartographie des emplois et d'élaborer une gestion prévisionnelle des emplois, des effectifs et des compétences (GPEEC).

Dans ce contexte, il nous apparaît opportun d'axer nos actions sur les points suivants :

- Améliorer le pilotage de la masse salariale et disposer d'une GPEEC
- Améliorer nos systèmes d'information en disposant d'un système d'information décisionnel (SID) et en accentuant la dématérialisation de nos processus administratifs.
- **Améliorer le pilotage de la masse salariale et disposer d'une GPEEC**

Il apparaît indispensable de sécuriser ce périmètre en renforçant les emplois dédiés à ces objectifs. Il s'agit de mettre en œuvre un système de pilotage fiable, automatisé et agile et d'établir une GPEEC en lien avec tous les acteurs de l'établissement. Il nous semble nécessaire d'accompagner cette démarche par le recrutement d'un agent dédié profil contrôleur de gestion senior. Ce dernier affecté à la DRH sera notamment en lien avec les autres agents de la DRH et la cellule d'aide au pilotage, et veillera à mettre en place des indicateurs visant une lecture directe des grands postes constituant la masse salariale de l'ENS de Lyon, tant en termes de coûts qu'en termes d'effectifs.

- **Améliorer nos systèmes d'information**

La cellule d'aide au pilotage dont l'objectif principal est de construire un dispositif d'indicateurs et des outils d'aide à la décision, contribue à la modernisation de nos SI et à la transformation nécessaire des services numériques. Cette cellule est aujourd'hui constituée de deux agents. Améliorer nos systèmes d'information passe par deux niveaux :

1. **Disposer d'un système d'information décisionnel (SID)** afin de centraliser l'information et disposer de données globales de gestion financière et RH. Ceci permettrait d'améliorer nos projections et d'éclairer la gouvernance avant la prise de décision. Afin d'accélérer la mise en œuvre de cette action, l'ENS de Lyon souhaite bénéficier de l'application SIROCCO et des avancées de ce projet communautaire en capitalisant sur les développements déjà effectués, bénéficier de retours d'expériences, optimiser les temps d'implémentation. Pour cela il serait utile de recruter :
- **Deux postes de maîtrise d'ouvrage (MOA)**, pour accélérer les travaux liés aux SI, sur les périmètres RH et Finance. Ces fonctions permettraient de recueillir les besoins, de rédiger les cahiers des charges, participer au choix des outils, les tester et accompagner le changement auprès des utilisateurs. Ce rôle d'intermédiaire entre les opérationnels côté métier et les équipes techniques de la DSI peut considérablement accélérer les projets SI Finance (suivi des contrats recherche, plateforme budgétaire, outil de gestion des marchés ...) et RH (gestion des vacataires, pilotage de l'offre de formation et de la charge d'enseignement, ...).

¹ https://www.hceres.fr/sites/default/files/media/publications/rapports_evaluations/pdf/A2021-EV-0694123G-DEE-ETAB210022816-035951-RD.pdf

² La masse salariale représente aujourd'hui près de 72 % du budget global de l'école.

- **Deux postes d'analyste de données**, pour fiabiliser, cartographier et documenter les données : à l'interface avec les métiers, ces experts fonctionnels pourront lister les données à alimenter ainsi que leurs sources, et proposer les états des restitution attendus par la gouvernance d'une part, et les métiers d'autre part. Un des deux analystes sera affecté pour partie à l'Observatoire de la diversité en cours de création par les 4 ENS.
 - Un poste de « **réfèrent technique données** », rattaché à la DSI, en charge de la mise en place technique du SID.
2. **Accentuer la dématérialisation de nos processus administratifs** : certains de nos processus sont déjà dématérialisés (conventions de recherche, recrutements sur ressources propres, travail collaboratif,...) et une gestion électronique des documents existe déjà. Le souhait est d'amplifier ce mouvement en accélérant le processus de transformation par la généralisation de la dématérialisation des documents, des processus administratifs, jusqu'à la signature électronique et l'archivage électronique. Le recrutement d'un **chef de projet dématérialisation**, rattaché à la DSI, est nécessaire afin de (i) poursuivre le déploiement de l'outil de gestion électronique de documents (GED) et de dématérialisation des circuits de validation, (ii) de déployer la signature électronique, et (iii) d'initier le projet d'archivage électronique, rendu nécessaire par la numérisation croissante des documents. En complément, une **prestation de formation** à notre outil de GED, ainsi que **d'assistance technique** est nécessaire : un financement est prévu via le dialogue de performance.

Plan de financement

Améliorer le pilotage de la masse salariale et disposer d'une GPEEC :

- Financement COMP sollicité : un poste de contrôleur de gestion en charge de la masse salariale, des données sociales et de formaliser une GPEEC sur 3 ans : 240 k€ ; Cofinancement par l'établissement : un contrôleur de gestion sociale en CDI 70 k€/an, soit 210 k€ sur 3 ans.

Améliorer nos systèmes d'information :

- Disposer d'un SID :
 - Un MOA Finance et un MOA RH : cofinancement par le dialogue de performance en 2024: CDD MOA Finance et MOA RH soit 120 k€ et par l'établissement CDD MOA RH 180 k€ entre 2025 et 2027 ; Financement COMP sollicité : CDD 3 ans MOA Finance soit 180 k€
 - 2 analystes de données : Financement COMP sollicité : 1 CDD de 3 ans (180 k€), Cofinancement établissement : 2 agents en poste sur ces thématiques sur 3 ans (480 k€)
 - Un « réfèrent technique data » financement COMP sollicité : CDD de 3 ans (180 k€)
- Accentuer la dématérialisation de nos processus administratifs :
 - Financement par le dialogue de performance en 2024 : prestation de formation et assistance technique, 40 K€ sur un an (2024) ; recrutement d'un chef de projet dématérialisation : 60 k€ sur 2 ans (2024 et 2025) soit 120 k€, financement établissement CDD 1 an en 2026 60 k€,
 - Financement COMP sollicité pour 2026 : CDD 1 an chef de projet dématérialisation : 60 k€

Total financement COMP sollicité sur 3 ans : 840 k€

Total cofinancement établissement/dialogue de performance : 1210 k€

Indicateur / Jalons

Mise en place effective d'un SID avec a minima les données financières et RH

Modalités de calcul de l'indicateur :

Valeur initiale	Valeur cible	Échéance cible
∅	Mise en place du SID	2026
Demande financière (en €) sur 3 ans	Co-financement	Nature du co-financement
840 k€	1210 k€	ENS de Lyon Dialogue de performance

Gestion et pilotage

Immobilier

Objectif 5B : Produire un SPSI (schéma pluriannuel de stratégie immobilière) et mieux valoriser son bâti

L'ENS de Lyon a réalisé en 2011 un schéma directeur immobilier et d'aménagement (SDIA) qui avait défini les grandes opérations immobilières structurantes pour l'établissement. La dernière opération issue de ce SDIA verra le jour à la rentrée 2027 avec la réalisation d'une nouvelle résidence étudiante et d'un gymnase en maîtrise d'ouvrage CROUS. Le dernier SPSI (2018-2022) venait compléter le SDIA. Au regard de la situation financière il est plus que nécessaire de disposer d'un diagnostic clair du bâti pour déterminer la stratégie immobilière à déployer tout en prenant en compte les nouveaux besoins des missions. Ceci permettrait de prioriser les rénovations en prenant en compte la réglementation thermique, de déployer des modes de production d'énergie en vue d'autoconsommation, d'optimiser les surfaces occupées, les consommations d'énergie et de mieux valoriser certains espaces. La direction du patrimoine (DIRPAT) dispose des effectifs nécessaires pour entretenir le patrimoine immobilier, piloter ou suivre les grands projets immobiliers, disposer d'une cartographie et des données patrimoniales et proposer l'optimisation des consommations d'énergie. Toutefois, elle n'est pas en capacité temporelle de mener seule une analyse qualitative de notre bâti et de proposer les nouvelles orientations patrimoniales à intégrer dans un nouveau schéma directeur. C'est pourquoi nous proposons au financement du COMP une aide pour formaliser un SPSI.

Par ailleurs, afin de valoriser certains espaces sous-exploités comme l'amphithéâtre MERIEUX d'une capacité de 490 places avec un atrium attenant, nous proposons de recruter un agent chargé de l'exploitation commerciale de ces espaces afin d'amplifier les recettes de locations de nos salles et amphithéâtre.

Enfin, une analyse de risque portant sur nos badges d'accès aux bâtiments de recherche a montré que ceux-ci n'offraient pas un niveau de sécurité suffisant : ces badges sont duplicables instantanément du fait de l'absence de chiffrement. Nos bâtiments de recherche hébergeant des locaux sensibles (P3, locaux radioactifs, virologie), nous souhaitons renforcer la sécurité de ce contrôle d'accès (chiffrement, dérivation d'ID et protection contre les attaques par relais). Nous disposons déjà de l'infrastructure pour cette solution, et elle a été auditée avec succès sur les aspects sécurité, mais il nous reste maintenant à y migrer les 98 lecteurs de badges actuellement sur l'ancienne technologie.

Plan de financement

Rédaction d'un SPSI : financement COMP sollicité pour une prestation d'accompagnement par un assistant à la maîtrise d'ouvrage : 50 k€. Cofinancement : agent dédié au diagnostic et au recueil des données patrimoniales 65 k€ par an sur 3 ans soit 195 k€ 2025-2027.

Valorisation des espaces immobiliers : un agent 45k€ sur 2 ans soit 90 k€ (2025-2026), puis financement de l'agent sur les recettes enregistrées après ces 2 années.

Total financement COMP sollicité sur 3 ans : 140 k€

Total cofinancement établissement sur 3 ans : 195 k€

Indicateur / Jalons

Rédaction d'un SPSI

Modalités de calcul de l'indicateur :

SPSI : jalon passage en CA en 2026.

Valeur initiale	Valeur cible	Échéance cible
		2026
Demande financière (en €) sur 3 ans	Co-financement	Nature du co-financement
140 k€	195 k€	Recettes propres et ENS de Lyon

Stratégie d'établissement : Enjeu stratégique particulier

Thématique

Objectif 6A : Ouverture sociale, diversification

Afin de poursuivre l'ouverture de la politique de recrutement des étudiants, l'ENS de Lyon vise à promouvoir l'ouverture sociale aux boursiers, à garantir l'équilibre entre hommes et femmes dans les filières de formation, à accroître la diversification géographique du bassin de recrutement et à développer la diversité des parcours académiques antérieurs des étudiants entrants :

- Sur le volet de l'ouverture sociale aux boursiers : le CPES (cycle pluridisciplinaire d'études supérieures) ouvert à la rentrée 2022 a pour objectif d'accueillir 40% de boursiers chaque année. Concernant les concours, l'objectif d'atteindre une part de boursiers admis similaire à leur part dans la population universitaire est l'objet de réflexion entre les 4 ENS après le rejet de la proposition de bonification aux boursiers dans les concours par le Conseil d'État ;
- L'équilibre entre hommes et femmes dans les filières de formation concerne plus particulièrement l'attractivité des filières scientifiques pour les femmes. L'ENS de Lyon souhaite renforcer sa part dans l'initiative « femmes et sciences », dans l'accueil de jeunes filles élèves dans le secondaire dans le cadre de journées dédiées et dans la sensibilisation des élèves du secondaire au travers des cordées de la réussite « ENSEMBLE, construisons ton avenir » ;
- La diversification géographique de la provenance des étudiants passe par une attention à l'origine géographique nationale des candidats sur dossier aux formations de l'École et l'internationalisation du recrutement au travers du développement d'accords de partenariat ;
- Enfin, la diversité des parcours académiques, notamment celle de la voie universitaire d'entrée à l'École, constitue un autre levier à développer par la promotion de la préparation à l'agrégation pour docteurs et par une réflexion sur le recrutement sur dossier dans le diplôme de l'ENS de Lyon ;
- La diversification du recrutement des étudiants s'accompagne de mesures de soutien à la réussite étudiante :
 - Renforcer l'accompagnement du projet professionnel et de formation des étudiants et étudiantes au travers du tutorat par un enseignant ;
 - Solliciter les conseils de perfectionnement des formations dans le cadre de la nouvelle carte de formation pour réfléchir sur les voies de recrutement et les débouchés des étudiants ;
 - Développer le parrainage étudiant par les pairs, notamment pour les étudiants du CPES et les étudiants internationaux ;
 - Promouvoir le tutorat par les pairs sous forme de séances de soutien.

Stratégie d'établissement

Thématique

Objectif 6B : Assurer la soutenabilité financière.

L'objectif est d'assurer la soutenabilité financière des missions portées par l'établissement :

- Actions visant à un pilotage pluriannuel de son budget, une meilleure connaissance des coûts en mettant en place une comptabilité analytique simplifiée, et en disposant d'outils numériques agiles fournissant une vision pluriannuelle du budget ;
- Mise en place d'un système de financement des frais d'infrastructures générés par les opérations de recherche ;
- Recherche de nouvelles sources de financement via notamment la valorisation du patrimoine immobilier, le développement de la formation continue, le partenariat avec les organismes nationaux de recherche, le

mécénat, la révision des tarifs de certaines activités (loyers résidences étudiantes, prestations du concours d'entrée dans les grandes écoles...);

- Poursuivre les mesures d'optimisation de consommation de fluides, moderniser les outils de gestion du patrimoine, et mettre en œuvre un bouquet de travaux de rénovation-amélioration énergétique.

Stratégie d'établissement

Thématique

Objectif 6C: Création d'un fonds d'internationalisation permettant le déploiement de la stratégie d'internationalisation de l'école.

Cet objectif s'appuie sur la recommandation suivante du rapport de l'Hcéres (campagne d'évaluation 2019-2020), p. 30 : « Le comité estime qu'il est nécessaire de développer une stratégie d'internationalisation coordonnée pour l'ensemble de l'école, intégrant la problématique de l'allocation de fonds d'internationalisation. »

Ce fonds, qui viendrait compléter les fonds recherche et étude déjà existants, permettrait de financer différents aspects de l'internationalisation de l'établissement, dont :

- des aides à la mobilité internationale doctorale, actuellement exclusivement prises en charge par les unités de recherche quand elles en ont les moyens (Cf. rapport Hcéres p. 29 : « La promotion d'une expérience internationale pour les doctorants dépend du laboratoire d'affectation, de sorte que, pour ceux qui ne bénéficient pas d'un soutien suffisant de leur unité de recherche, l'établissement devrait veiller, en lien avec l'école doctorale, à ce qu'ils puissent également acquérir une expérience internationale, que ce soit sous forme de stages, de séjours de recherche, d'activités de recherche sur le terrain ou de participation à des congrès ».
- des aides spécifiques, en complément des allocations existantes, à la mobilité étudiante sortante pour les destinations les plus chères (par exemple New York ou Londres), actuellement hors de portée des étudiants non rémunérés et réservées de facto aux normaliens élèves ou aux étudiants fortunés.
- l'amorçage de projets et collaborations internationaux de recherche et/ou de formation entre équipes de l'école et équipes étrangères, dans le cadre d'appels à projets internes ouverts à toutes les disciplines pour des collaborations avec le monde entier (renforcement de l'attractivité et du rayonnement de l'établissement).

Plan de financement

- Aides à la mobilité doctorale : 10 k€/an
- Aides complémentaires à la mobilité étudiante sortante pour destinations chères : 20 k€/an
- Fonds d'amorçage de collaborations internationales de recherche/formation : 35 k€/an

Total financement annuel sollicité : 65 k€ soit 195 k€ sur 3 ans.

Cofinancement :

- aides à la mobilité sortante de l'ENS de Lyon (moyens établissement) 140 k€ /an
- aides à la mobilité de la Région : 90 k€/an
- aides à la mobilité du CROUS : 45 k€/an
- aides à la mobilité Erasmus : 30 k€/an

Total annuel cofinancements : 305 k€ soit 915 k€ sur 3 ans.

Total financement COMP sollicité sur 3 ans : 195 k€

Total cofinancements sur 3 ans : 915 k€

Indicateur / Jalons

Modalités de calcul de l'indicateur :

- Nombre de projets (de mobilité ou de collaborations de recherche) financés par le fonds d'internationalisation.

Valeur initiale	Valeur cible	Echéance cible
0	25 (5 projets de recherche et 20 mobilités par an)	2025
Demande financière (en €) sur 3 ans	Co-financement	Nature du co-financement
195 k€	915 k€	ENS de Lyon Région AURA CROUS Erasmus+ SFRI

Pour chacun des six objectifs du COMP, indiquer quand il y a lieu les financements déjà obtenus pour mettre en œuvre les actions (inscrire la source de financement et non le montant).

Objectifs du COMP	Financements obtenus (PIA, ANR, Horizon Europe, DSG, autres)
Pilotage de l'offre de formation	
Objectif 1A : Diversifier le recrutement étudiant par la promotion de la mixité de genre et de la diversité académique, sociale et géographique	Mécénat ENS de Lyon SFRI AMI CMA
Objectif 1B : Renforcer une formation par la recherche ouverte sur les grands enjeux scientifiques et sociétaux dans une approche pluridisciplinaire	ENS de Lyon
Objectif 1C : Développer un pôle carrières pour favoriser le pilotage des formations	ENS de Lyon
Recherche et innovation	ENS de Lyon
Objectif 2A : Mise en place d'un système d'information de gestion des contrats de recherche	
Objectif 2B : Développement du mécénat et mise en place d'une fondation	
Transition écologique et développement soutenable - TEDS	ENS de Lyon
Objectif 3A : définir et mettre en œuvre un plan de réduction des émissions de GES	
Objectif 3B : Renforcer la formation et la sensibilisation des étudiants et des personnels aux enjeux de la TEDS	
Objectif 3C : Créer une culture écologique commune aux personnels, enseignants-chercheurs et étudiants par la sensibilisation	
Bien-être des étudiants	
Objectif 4A : Développer les actions en matière de santé mentale et de promotion du bien être étudiant	CVEC, ENS de Lyon, ARS, CPAM
Objectif 4B : Développer la vie de campus en lien avec la vie associative pour la promotion du bien-être et de la réussite étudiants	Région AURA, CPER, ENS de Lyon, CROUS
Pilotage	
Objectif 5A : Améliorer le pilotage de l'établissement et les systèmes d'information de gestion	Dialogue de performance, ENS de Lyon
Objectif 5B : Produire un SPSI et mieux valoriser son bâti	Recettes propres, ENS de Lyon
Stratégie propre à l'établissement	
Objectif 6A : Ouverture sociale, diversification	
Objectif 6B : soutenabilité financière	
Objectif 6C : Fonds d'internationalisation	ENS de Lyon, Région AURA, CROUS, Erasmus+, SFRI

Pilotage de l'offre de formation

	2025	2026	2027
Objectif 1A : : Diversifier le recrutement étudiant par la promotion de la mixité de genre et de la diversité académique, sociale et géographique Indicateur : Nombre de bourses pour les étudiantes en mathématiques et informatique : 4 bourses/an ouvertes de 2025 à 2027 pour une scolarité normalienne en 4 ans	4	8	12

	2025	2026	2027
Objectif 1A : : Diversifier le recrutement étudiant par la promotion de la mixité de genre et de la diversité académique, sociale et géographique Indicateur : Part des étudiants en 1 ^{ère} année formés à la transition écologique (%) base 0 en 2022.		100%	

	2025	2026	2027
Objectif 1B : Renforcer une formation par la recherche ouverte sur les grands enjeux scientifiques et sociétaux dans une approche pluridisciplinaire Indicateur : Nombre de lauréats Ampère inscrits en doctorat à l'ENS de Lyon dans le cadre du parcours intégré Master-Doctorat		5	

	2025	2026	2027
Objectif 1C : Développer un pôle carrières pour favoriser le pilotage des formations Indicateur : Nombre de comptes activés sur la plateforme ALUMNI	3420		6000

Recherche et innovation

	2025	2026	2027
Objectif 2 : Augmenter le nombre de projets ERC déposés Indicateur : nombre de projets déposés (base 0 = 3 projets par an)	5	5	5

	2025	2026	2027
Objectif 2 : Lancement d'une plateforme de gestion des contrats Jalon : 2027			1

	2025	2026	2027
Objectif 2 : Nombre de contrats liés au mécénat et fonds levés Indicateur : volume financier en €			400 k€

Transition écologique et développement soutenable - TEDS

	2025	2026	2027
Objectif 3A : Définir et mettre en œuvre un plan de réduction des émissions de GES Nombre de laboratoires ayant réalisé leur bilan carbone (base = 12) Nombre de laboratoires ayant défini un plan de réduction des EGES (base = 0) Émissions de GES évitées par an par l'établissement (base = 0 tCO2e)			20 7 465 tCO2e

Bien-être des étudiants

	2025	2026	2027
Objectif 4A : Développer les actions en matière de santé mentale et de promotion du bien être étudiant Indicateur : Nombre de patients vus par corps de métier et nombre d'actes réalisés. 2200 actes réalisés en 2023, 500 étudiants vus en 2023		4000 actes réalisés 1000 étudiants vus	

	2025	2026	2027
Objectif 4B : Développer la vie de campus en lien avec la vie associative pour la promotion du bien-être et de la réussite étudiants Indicateur : Nombre de dossiers déposés à la CVEC (base 44) Indicateur : nombre de tuteurs dans le cadre des actions spécifiques de tutorat (base 12)		66 36	

Pilotage

	2025	2026	2027
Objectif 5A : Mise en place effective d'un SID avec a minima les données financières et RH Jalon : 2026		1	

	2025	2026	2027
Objectif 5B : Rédaction d'un SPSI Jalon : 2026		1	

Stratégie propre à l'établissement :

	2025	2026	2027
Objectif 6C : Déployer la stratégie internationale de l'École Indicateur : Nombre de projets (de mobilité ou de collaborations de recherche) financés par le fonds d'internationalisation (Base : 0)	5 projets de recherche 20 mobilités		

Annexe financière

		Total COMP en k€
Objectif 1 : Pilotage de l'offre de formation	Financement MESRI	1001
	Cofinancement établissement	3430,5
Objectif 2 : Recherche	Financement MESRI	431
	Cofinancement établissement	255
Objectif 3 : TEDS	Financement MESRI	135
	Cofinancement établissement	198
Objectif 4 : Bien-être des étudiants	Financement MESRI	993,4
	Cofinancement établissement	5105,6
Objectif 5 : Gestion/Pilotage	Financement MESRI	980
	Cofinancement établissement	1405
Objectif 6 : Stratégie d'établissement	Financement MESRI	195
	Cofinancement établissement	915
TOTAL COMP	Financement MESRI	3735,4
	Cofinancement établissement	11 309,1

Projet COMP

Objectifs		Demande de financement total en k€	Demande de financement par objectif en k€	Autres financements établissement/DP en k€	% financement sollicité par objectif sur le financement total demandé	% autres financements sur total financement de l'objectif	% financement COMP sur financement total de l'objectif
Objectif 1 Formation	Objectif 1A : Diversifier le recrutement	1001	266	0	27%	77%	23%
	Objectif 1B : Renforcer une formation par la recherche ouverte sur les grands enjeux scientifiques et sociétaux dans une approche pluridisciplinaire		600	1580			
	Objectif 1C : Développer un pôle carrières		135	118,5			
	Sous-total objectif 1		1001	3430,5			
Objectif 2 Recherche et innovation	Objectif 2 A : SI Contrats	431	140	50	12%	37%	63%
	Objectif 2 B : Mécénat Fondation		291	205			
	Sous-total objectif 2		431	255			
Objectif 3 Transition et développement durable	Objectif 3 A : réduction des GES	135	135	198	4%	59%	41%
	Objectif 3 B : Formation TEDS						
	Objectif 3 C : Culture DD						
Objectif 4 Bien-être des étudiants	Objectif 4 A : Santé mentale et bien être	993,4	849,4	1710,6	27%	84%	16%
	Objectif 4 B : Vie de campus		144	3395			
	Sous-total objectif 4		993,4	5105,6			
Objectif 5 Gestion et pilotage	Objectif 5 A : PMS et SI	980	840	1210	26%	59%	41%
	Objectif 5 B : SPSI & valorisation espaces		140	195			
	Sous-total objectif 5		980	1405			
Objectif 6 Stratégie	Objectif 6 A : Ouverture sociale et diversité	195			5%	82%	18%
	Objectif 6 B : Soutenabilité financière						
	Objectif 6 C : Stratégie internationale		195	915			
Total		3735,4	3735,4	11309,1	100%	75%	25%